

ASSEMBLEE GENERALE 2015

27 mars 2015

AMAP les jardins de boicyfleur

Présents : 29 amapiens, 2 producteurs et une représentante d'Artisans du Monde
Représentés ayant donné leur pouvoir : 6 amapiens

Rapport moral

Avant toute chose, il est nécessaire de faire un rappel sur ce qu'est notre AMAP : Une initiative au service de l'Homme qui promeut des modes de production respectueux de l'humain et de l'environnement.

L'AMAP crée un lien direct entre agriculteurs et consommateurs via des paniers et des produits hebdomadaires payés à l'avance avec un engagement annuel. Les intermédiaires sont supprimés et le producteur est garanti d'un revenu fixe.

Notre AMAP est l'une des 260 AMAP en Ile de France qui représentent plus de 15 000 familles et 160 producteurs (chiffres à fin 2012).

En adhérant à une AMAP, chacun d'entre nous favorise l'agriculture paysanne, base d'un projet de société fondé sur le respect des hommes et de la planète et qui permet une consommation responsable. Aujourd'hui les partenariats peuvent se faire avec d'autres producteurs que des agriculteurs mais toujours en respectant le même principe : l'engagement réciproque contractuel.

Au niveau local l'AMAP Les jardins de Boicyfleur a établi des partenariats avec 5 producteurs *qui proposent des produits biologiques (excepté Pascal Boyard notre apiculteur) et avec l'association Artisans du Monde qui promeut le commerce équitable.* Mais il faut aussi prendre conscience que notre AMAP en adhérant au réseau des AMAP, contribue à une défense au niveau régional des principes de solidarité, de salaire décent pour les producteurs, de transparence, de respect de l'environnement et de proximité. C'est tout le sens de l'adhésion au réseau des AMAP Ile de France (dont la mission principale demeure la promotion et l'aide à la création d'AMAP, en favorisant l'installation de jeunes producteurs, en impliquant également les groupes de citoyens et les collectivités locales) mais aussi en animant et en structurant un réseau en tant que lieu d'échange, d'accompagnement et de mutualisation des pratiques « amapiennes ».

La participation à 2 réunions du réseau AMAP Nord Yvelines Initiées en 2006: les inter-AMAP se définissent comme des espaces de rencontres informels entre producteurs en AMAP et consommateurs membres de groupes en AMAP d'un même territoire. Véritables lieux d'échanges, les inter-AMAP permettent de partager les expériences et pratiques de chacun et de faire vivre le lien entre le niveau régional et local au sein du Réseau

La vie de l'association

En 2014, 13 personnes ont permis le fonctionnement de l'AMAP; le CA s'est réuni à 5 reprises.

L'association a conclu 1 nouveau partenariat : Un contrat pâtes avec Thomas Lafouasse à partir d'avril 2014.

Nous avons assuré 46 distributions (merci à Patrick), la tenue de stands aux 3 forums (juste le matin à Bois d'Arcy faute de volontaires) pour proposer les nouveaux contrats.

Seule la visite chez Fabien a eu lieu, les autres ont été annulées faute de participants suffisamment nombreux.

Au niveau de la communication,

- Le maintien du blog à faire vivre alimenté essentiellement par Patrick
- Un flyer qui récapitule tous les contrats
- Des invitations originales pour les soirées conviviales

Les locaux

- Quelques améliorations dans les locaux : lumière extérieure, les bâches plastiques pour mieux isoler le local, chauffage grâce à une augmentation de la puissance électrique, installation d'un téléphone portable pour permettre de prévenir en cas de retard ou d'absence.
- Le Renouvellement de la convention de mise à disposition de locaux avec la ville de Bois d'Arcy jusqu'en octobre 2015 mais une demande de RV avec le Maire sans suite.
- Rencontre avec un adjoint au Maire de Fontenay le Fleury pour une proposition qui s'est révélée non adaptée.

Bilan par produits

- Des remarques sur la variété pas suffisantes des légumes (ressenti légèrement contredit par la liste réelle des légumes cf. les paniers sur le blog)
- De très bons retours sur les paniers de fruits d'hiver mais moins bons sur les fruits d'été. Absence de prunes et problèmes du parasite en fin de saison qui n'a pas permis la livraison du dernier panier
- Toujours la même satisfaction pour le pain
- Idem pour le miel
- Peu de contrats ADM mais bons retours du fait de la possibilité de faire des commandes différentes chaque mois
- Problème du cout des pâtes

Lors de l'assemblée générale en 2014, nous avons approuvé 4 perspectives.

1. L'organisation de soirées conviviales tous les 2 mois → objectif atteint

- Soirée Soupe le 15 janvier
- Apéro Pâtes le 21 mai avec dégustation de pâtes de Thomas
- Apéro le 9 juillet
- Soirée « dépôt des contrats et chèques » le 15 octobre
- Marché de Noël le 10 décembre

Bonne participation dans une très bonne ambiance

2. *L'implication lors de la semaine de l'environnement à Fontenay en mars 2014 à l'occasion de l'inauguration des jardins familiaux : tenue d'un stand jeu*
3. *La participation des producteurs aux distributions : Différentes selon les producteurs.*
4. *Une réflexion à conduire sur des paniers solidaires : non réalisé*

Adoption du Rapport Moral

Voté à l'unanimité

Bilan Financier /

Adption Résultats 2013-2014 & Prévisionnel 2014-2015

(voir pièce jointe)

Votés à l'unanimité

Parole aux producteurs

La Maison Gaillard, notre arboriculteur fait état d'une saison mitigée notamment sur les fruits d'été avec le problème sur les framboises.

Deux nouveautés à partir de septembre :

- Un contrat gelé et confiture
- Contrat jus de pomme et jus de poire

Le prochain contrat démarrera fin septembre pour 12 ou 13 distributions. Le prix du panier passera à 13€20.

Théophile, notre boulanger a eu aussi un souci de qualité de blé qui explique une moindre conservation du pain.

Pas de changement pour le prochain contrat

Fabien Bordier, notre maraicher et producteur d'œufs et de volaille n'a pas pu assister à l'AG pour des raisons personnelles de dernière minute. Vous pouvez lire un message qu'il a envoyé à l'association.

Seul changement annoncé pour le prochain contrat : 1 chèque par mois et plus de paiement en 1 ou 3 ou 6 chèques car pour la comptabilité de Fabien c'est trop compliqué !

Sinon Pas de changement pour l'année prochaine.

Changement de statut et proposition d'un nouveau mode de fonctionnement

Après 4 ans de présidence, il est temps pour moi de laisser la place. Après réflexion, il est apparu aux membres du CA que c'était le moment de réfléchir à d'autres façons de faire : davantage de collégialité dans la décision (sortir de la logique de responsabilité liée à une fonction et tendre vers une association dirigée par un collectif) et plus de partage de tâches

et de responsabilités. Pour ce faire il est demandé aux adhérents d'approuver l'évolution du mode de fonctionnement :

- Adopter de nouveaux statuts pour permettre une direction collégiale et répartir les tâches simples et définies entre des volontaires qui constitueraient alors un collectif en lieu et place du Conseil d'Administration.

Un appel à candidature va être lancé et une réunion sera programmée début mai pour constituer ce collectif et faire la répartition des tâches.

Adoption des nouveaux statuts (ci-joint)

Voté à l'unanimité

Les projets 2015

- Participer au festival Alternatiba de Saint Quentin en Yvelines
- Lancer une initiative sur les alternatives sur Fontenay Saint Cyr et Bois d'Arcy pour sensibiliser les citoyens des 3 villes

Voté à l'unanimité

Message de Fabien Bordier, la ferme de Bioceronne

Un Bonjour Collectif pour un message collectif...

Nous voilà au terme d'une année de production, longue mais pas trop pénible, le temps à été plutôt clément. Nous aurions aimé un peu plus de froid pour que l'hiver se fasse un peu plus remarqué dans nos terres argileuses où le froid permet une amélioration et une friabilité du sol. Bref, nous avons pris ce que l'on nous a donné.

J'espère du fond du coeur vous avoir apporté satisfaction dans nos différentes compositions hebdomadaire, l'épinard, le radis noir et les choux de milan ont été un succès de nouveau cette année ;))

Sachez que je vous remercie vraiment pour votre engagement à mes côtés et pour votre confiance malgré les déboires avec nos poules pondeuse un peu timide pendant l'hiver, les légumes parfois abimés, les quantités trop justes sur certaines distributions, nous ferons toujours tous pour répondre à vos remarques et seront plus que jamais à votre écoute la saison prochaine.

La nouvelle saison est déjà bien engagée, de nombreux semis et plantations sont au champ à attendre un peu de chaleur:

en serre : *carotte, navet, betterave, oignon blanc, radis rose, salade batavia, chou pointu, courgette*

en plein champ : *fève, carotte, navet, betterave, salade, oignon, choux, rhubarbe, fraise, radis rose, épinard, blette, persil...*

Nous attendons pour les prochaines semaines nos plants de tomates, aubergines, concombres.....Un calendrier bien chargé...

La reprise se fera vers le 12/13 mai avec un panier de printemps, *épinard, radis rose, salade, pomme de terre, navet, botte artichaut etc.* La météo sera déterminante pour la suite...

Nous reprendrons également avec nos volailles qui devraient être prêtes pour la fin avril, poulets et pintades.

Après quelques années d'activité maintenant et des engagements plus ou moins longs suivant les AMAPs, je me perds parfois dans le prix de mes produits, voici un récapitulatif de notre offre afin d'avoir une harmonie.

Harmonisation des tarifs

Grand panier	16€
Petit panier	8 €
Oeufs x 6	2,00€ évolution à 2,10€ pour les années suivantes
Poulets	9,50€/kg
Pintade	10,80€/kg

Ma comptabilité est la clef de la gestion de mon entreprise et mon expert comptable aussi sympathique soit-il ne me laisse aucun droit à l'erreur : "*Fabien si vous livrez 44 paniers*"

*et 356 œufs pourquoi avons nous ce moi ci le règlement pour 56 paniers et 856 œufs ????
EUUUUUHHHH " " Fabien je fais comment pour la TVA au 20 du moi si vous
me déposer les chèques le 21?"EUUUUUHHHH"*

Si je vous bassine pour avoir les chèques avant le 10 du mois, c'est vraiment parce que mon expert est génial et surtout très organisé.

Pour les saisons prochaines, il serait préférable pour moi d'avoir chaque moi un chèque par adhérent répondant à cette formule.

Madame X prends 1 grand panier / semaine et 12 œufs / semaine, la ferme livre sur 44 semaine / an (congéés hiver et trêve printanière)

$15 \times 44 + 4 \times 44 = 660 + 176 = 836 \text{ €} / 12 \text{ (nombre de mois dans l'année)} = 69,70\text{€} / \text{moi}$

Ainsi avec ce calcul, nous sommes payer toute l'année tous les mois le même montant.

Inutile de me faire des cheques spécifique oeufs par exemple.

D'autres part, je ne pourrais malheureusement plus accepter les règlements en 3 fois ou 2 fois trop contraignant en compta et compliqué en gestion ,

1 amapien doit faire 1 chèque par moi

Ainsi pour les contrats annuels , je préfère avoir un chèque en avril et ne pas en avoir en septembre par exemple pour ce qui n'avait pas un lissage annuel

La gestion et l'administration ne sont pas les parties les plus sympa de mon activité alors je me dois de les faciliter.

voilà pour toutes les nouveautés

Je vous souhaite a tous un très beau printemps.

Fabien